

*Questions orales*

Il n'y a pas de place au Canada pour les assassins. Cette décision est une gifle pour tous les véritables réfugiés et les Canadiens respectueux des lois. Je rappelle à la commission que M. Cruz, pour justifier ses crimes contre l'humanité, a invoqué la même raison que ceux qui ont envoyé les Juifs à la mort. Le ministre a bien fait en décidant de supprimer la Commission d'appel de l'immigration parce qu'elle manque totalement de jugement.

\* \* \*

### LE PROGRAMME SPÉCIAL D'AIDE AUX PRODUCTEURS DE GRAINS DU CANADA

#### LES PRODUCTEURS DE MAÏS DE L'ONTARIO—ON BLÂME L'ORDINATEUR POUR LE RETARD DES CHÈQUES

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, le gouvernement a institué le Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada et l'a maintenant renouvelé pour une deuxième année. Malheureusement, bien que certains producteurs aient été payés à temps, un certain nombre de producteurs de maïs de ma province de l'Ontario et d'ailleurs n'ont pas encore été payés. De fait, certains attendent des chèques de 17 000 \$ depuis la fin de janvier. On leur a dit au ministère de l'Agriculture qu'ils ne recevraient pas leur chèque avant la fin d'avril parce que «l'ordinateur n'est pas prêt».

Je prie instamment le ministre de l'Agriculture de dire à ces gens du ministère de préparer l'ordinateur et d'émettre ces chèques à l'intention des 28 000 producteurs de maïs de l'Ontario, des 6 000 producteurs de maïs du Québec et de tous les autres producteurs de maïs du Canada qui attendent leur argent.

Ils ont besoin de leur argent. Ils en ont besoin maintenant. C'est le gouvernement qui est responsable des difficultés actuelles du secteur agricole. Il revient au gouvernement de renflouer les agriculteurs et de le faire de façon convenable.

## QUESTIONS ORALES

[Français]

### L'IMMIGRATION

#### LES RESSORTISSANTS TURCS—ON DEMANDE SI LE MINISTRE A CONCLU UN ARRANGEMENT AVEC LE QUÉBEC

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

La tragédie des Turcs à Montréal s'aggrave de jour en jour. Ils se font dire qu'ils ne peuvent pas rester au Canada, puis le ministre leur dit qu'ils peuvent rester, puis ils se font dire qu'ils ne peuvent pas rester. D'abord, le ministre dit avoir conclu un arrangement avec le gouvernement du Québec, puis il dit qu'il n'existe aucun arrangement.

Ensuite, il avait dit avoir la situation en mains. Mais nous apprenons ce matin qu'il n'a même pas communiqué avec les Turcs au Québec.

Le ministre en est-il arrivé à un arrangement avec la province de Québec, oui ou non?

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je m'étonne que le leader de l'opposition soit aussi mal informé. Ce n'est pas la première fois que cela se produit.

Monsieur le Président, il n'y a pas d'entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada pour ne pas appliquer la loi. C'est très clair!

Et je défie le leader de l'opposition de trouver à un endroit où je n'ai pas dit depuis dix jours que les personnes qui ne sont pas des réfugiés doivent être déportées. Cependant, le gouvernement du Québec a une entente qui s'appelle Cullen-Couture, signée par le gouvernement libéral en 1978, qui donne le droit au Québec de sélectionner ses immigrants à l'étranger.

A ce que je sache, les Turcs auxquels vous vous référez ne sont pas à l'étranger, mais ils sont à Montréal.

J'attends que la ministre de l'Immigration du Québec me le dise, et j'ai une lettre qui a été expédiée, et M<sup>me</sup> Robic doit me répondre aujourd'hui. J'attends la réponse, et si le gouvernement du Québec ne demande pas que ces personnes soient admises après avoir émis des avis de certificat à l'étranger, nous allons procéder comme nous devons procéder dans tous les cas des personnes qui sont de faux revendicateurs, nous allons les déporter.

[Traduction]

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Il est évident que c'est l'anarchie totale dans ce cas qui relève du ministre.

#### OPPOSITION AUX PROJETS DE LOI C-55 ET C-84

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, le ministre ne cesse de blâmer l'opposition libérale et le Sénat, comme l'ont chantonné des députés ministériels dans des déclarations prévues à l'article 21 du Règlement, parce que nous nous opposons aux projets de loi C-55 et C-84. Il nous blâme des difficultés qu'il a. Nous n'y sommes pour rien.

Le ministre voudrait-il confirmer que la position adoptée par l'opposition et par le Sénat a reçu l'appui de l'Association du barreau canadien, de la plupart des principaux mouvements religieux du Canada, de la Commission de réforme du droit, du Conseil ethnoculturel du Canada et de tous les spécialistes des questions des réfugiés au Canada, y compris le propre conseiller spécial du ministre sur les réfugiés, le rabbin Gunther Plaut?

● (1420)

Reconnaîtra-t-il enfin que les projets de loi C-55 et C-84 n'ont rien à voir avec le retard qu'il a laissé s'accumuler dans l'examen administratif des demandes de réfugié? Va-t-il accepter la responsabilité de sa propre inaction?